

## **SEHATRA FANARAHA-MASO NY FIAINAM-PIRENENA**

**SeFaFi**

Observatoire de la Vie Publique  
Lot TR 41 Ampahimanga, Ambohimambola 103

Tél. 032 59 761 62 Email : [sefafi@gmail.com](mailto:sefafi@gmail.com) Site Web : [www.sefafi.mg](http://www.sefafi.mg)

---

### **LA MAYONNAISE NE PREND TOUJOURS PAS**

Après les débuts chaotiques de la IV<sup>o</sup> République, les citoyens s'attendaient à ce que le président Rajaonarimampianina prenne les affaires en main, et donne à Madagascar les orientations et les impulsions qui lui font cruellement défaut. Mais les citoyens ont dû déchanter, car 2015 a encore été une année perdue et le pays attend toujours les dirigeants et les projets qui le feront décoller...

A l'instar de la communauté internationale, le régime met à son actif la stabilité politique et la mise en place des institutions. On peut légitimement être sceptique. D'une Assemblée nationale plus sensible à l'épaisseur des mallettes qu'aux arguments de bonne gouvernance, aucune majorité stable ne se dégage. Quant au « pacte de responsabilité » demandé par la Haute Cour Constitutionnelle – interprété par les responsables politiques comme une convention écrite devant servir de loi entre eux -, nul n'en a jamais lu la moindre ligne, y compris ceux qui sont censés l'avoir signé<sup>1</sup>.

Il ne suffit pas de mettre formellement en place les institutions prévues par la Constitution, fût-ce avec d'inexcusables retards. Encore faut-il évaluer leur efficacité. A ce jour, le bilan institutionnel de la IV<sup>o</sup> République est des plus maigres. Le SeFaFi avait pointé, en février 2015, « les dysfonctionnements de l'État », mais rien n'a été fait pour y remédier. Un renforcement institutionnel s'impose, ainsi que des réformes ciblées de la Constitution, pour que ministères et administration deviennent techniquement fiables et politiquement crédibles. La politique de décentralisation en est la déplorable illustration.

Pour leur part, les élections communales, boycottées par près de la moitié du corps électoral (70% dans la capitale), augurent mal d'une démocratie locale où le Fokontany n'a toujours pas sa vraie place. Elles offrent de plus un socle fragilisé au futur Sénat, dont le corps électoral se voit arbitrairement amputé des électeurs des régions et des provinces<sup>2</sup> ; et avec un tiers de membres nommé par le

---

1. Dans ces communiqués des 2 et 22 juin 2015, le SeFaFi avait proposé un accord entre la Présidence et l'Assemblée nationale qui « réglerait les modalités de leur collaboration d'ici à la fin de la législature, (et) contraindrait l'ensemble des députés à revenir au choix politique que les citoyens ont validé en les élisant, et à faire savoir publiquement s'ils soutiennent le parti présidentiel et le gouvernement ou s'ils se situent dans l'opposition ».

2. Loi organique 2015-007 fixant les règles relatives au fonctionnement du Sénat ainsi qu'aux modalités d'élection et de désignation des Sénateurs de Madagascar, art. 127.

Président de la République, que lui restera-t-il de légitimité démocratique ? Car au-delà de l'élection ou de la désignation des responsables, la question demeure de savoir si les personnes retenues sont fiables ou si elles jouent double jeu...

Autre prétendu succès, la réconciliation. Après le fiasco d'un FFKM opportuniste et illégitime, dont les prétentions auront coûté des milliards d'Ariary à l'État, des présidents anciens et en exercice continuent de se chamailler publiquement. Les décisions de justice s'appliquent-elles à ces pseudo-réconciliés autant qu'aux autres citoyens, ou leur statut les rend-il définitivement intouchables ?

Ailleurs, les échecs se multiplient, notamment en matière de sécurité. Qu'il s'agisse de la ville ou des campagnes (du Sud au Nord), l'insécurité, les braquages, les vols et les meurtres sont le quotidien du citoyen. Et les bavures se répètent, obstinément niées par les états-majors des corps concernés, en dépit de l'évidence. Lorsqu'un bandit de grand chemin ou un voleur à la tire est livré à la justice et, libéré sur le champ, vient narguer ses victimes ou les menacer de représailles, comment s'étonner que se généralise la justice populaire ?

La même situation se retrouve au sommet de l'État, où les réseaux mafieux qui se livrent aux trafics de bois de rose, d'or, de zébus, de pierres semi-précieuses, d'espèces protégées ou de PPN (Produits de première nécessité) bénéficient d'une totale impunité. Il est symptomatique qu'aucun des trafiquants d'envergure, dont les noms sont connus de tous, n'ait jamais été inquiété, en dépit du fait que le Bianco les ait présentés à la justice<sup>3</sup>. Il en va de même des responsables de détournements au sein de la Jirama et d'Air Madagascar. Pendant ce temps, l'opacité préside aux affaires de l'État, menées sans vision d'ensemble du développement économique du pays.

Les caisses de l'État étant vides, le gouvernement accepte toutes les offres de financement, quand il ne les sollicite pas par des appels d'offre truqués ou inexistantes (notamment sous couvert de partenariat Public/Privé). Cet acquiescement aveugle à tout ce qui est proposé par les bailleurs de fonds témoigne de la perversité constante du jeu politique, qu'il s'agisse de l'exécutif ou du législatif. En matière de politique environnementale, l'absence de toute vision précise, mis à part le réflexe de mendicité auprès de la communauté internationale, montre à quel point Madagascar n'a plus de tête pour le diriger.

Dans ces conditions, le SeFaFi s'en est inquiété à maintes reprises, l'éventualité d'un effondrement total, politique, économique et social, n'est pas à exclure. Perspective d'autant plus inquiétante que la société civile semble n'avoir ni le courage ni l'expertise ni l'indépendance d'esprit pour informer, éclairer ou mettre en garde les dirigeants et les citoyens. Les tentatives de mainmise par l'État sur les médias comme sur les diverses organisations de la société civile (ainsi de la charte de la société civile qui ne relève pas de la compétence de l'État), laissent mal augurer d'une évolution paisible et diversifiée de la société.

Bref, autant les éléments d'un changement positif pourraient être mobilisés, autant le pouvoir s'obstine à ne se complaire qu'en lui-même. Pour prendre une expression triviale qui dit bien les choses, la mayonnaise ne prend pas...

---

3. Qu'en est-il de l'affaire Bekasy ?

***Membres du SeFaFi en 2015***

- ANDRIAMANDRANTO Ralison
- RABENARIVO Sahondra
- RAFITOSON Ketakandriana
- RAKOTONIAINA Annie
- RANDRIANITOVINA Parfait
- RAZAFIMANDIMBY Noro
- URFER Sylvain

RAMAHOLIMIHASO Madeleine, *Présidente d'honneur*